

→ Information sur les FDS

La fiche de données de sécurité doit :

- Être rédigée en français
- Être fournie gratuitement
- Avoir un contenu standardisé
- Obligatoirement comporter 16 rubriques

La FDS est essentielle pour la rédaction du document unique d'évaluation des risques.

LES 9 PICTOGRAMMES DE DANGER



→ Que faire de mes FDS ?

- **Conserver une copie**
 - Pour permettre une information de vos salariés
 - Pour permettre une traçabilité des expositions (conserver les versions antérieures)
- **Réaliser une mise à jour régulière**
 - Idéalement les FDS doivent avoir moins de 5 ans
- **Les transmettre à l'APST 68 pour avis**
 - Votre service de prévention APST 68 vous accompagne dans ces démarches
- **Réaliser votre évaluation des risques chimiques**
 - Pour intégrer dans le document unique d'évaluation des risques

Découvrez nos autres brochures et nos newsletters sur notre site !



A quoi ça sert, où les trouver, ...

Vous avez des produits dans votre entreprise ?

Tous les produits de votre entreprise sont des produits chimiques quelque soit leur forme physique (solide, liquide, aérosol).

Les FDS ou Fiches de Données de Sécurité vous permettront de connaître les dangers inhérents à l'utilisation du produit.



Ne pas jeter sur la voie publique (article L.541-10-1 du Code de l'Environnement)

V.2022-12

→ Les FDS, à quoi ça sert ?

Intéressez-vous à son contenu !

La FDS vous donnera des **informations sur la dangerosité du produit** et vous permettra de répondre aux questions que se posent :

- Vos salariés
- Vos salariées en état de grossesse
- Les organismes de prévention : service de prévention et de santé au travail, inspecteur du travail, contrôleur CARSAT)

Impact sur la santé des salariés et sur l'environnement
Précautions d'emploi
Gestes de premiers secours
Stockage
...

La fiche de données de sécurité :
l'outil incontournable de gestion du risque



Je m'informe

Je m'équipe

Je manipule



→ Pour en savoir plus

Consultez nos autres brochures sur les risques chimiques :
Stockage des produits chimiques
Gants de protection
Masques respiratoires
...

→ Pour les femmes enceintes ou en âge de procréer

L'exposition aux produits chimiques dangereux et agents biologiques infectieux entraînent des risques dès le début de la grossesse et même avant la conception, il est impératif d'alerter rapidement votre médecin du travail

Demander notre brochure « reproduction, grossesse et santé au travail » pour en savoir plus.



→ Les FDS, où les trouver ?

- Vous avez un contact direct avec un commercial ? *Celui-ci doit vous les fournir à votre demande*
- Vous passez par une centrale d'achat ou par internet ? *Envoyer une demande au service client par mail*
- Vous achetez vos produits dans une grande enseigne ? *L'identité du fournisseur figure sur l'étiquette*
Grande surface, magasin de bricolage

Attention

Se munir du GEN COD et du CODE EMB

→ Les informations de l'étiquette du produit ?



- Eléments d'identification du produit
- Pictogrammes de danger
- Mentions d'avertissement
« DANGER » « ATTENTION »
- Mentions de danger (H+3 chiffres)
- Conseils de prudence (P+3 chiffres)
- Identité du fournisseur